

Perturbations prévisibles au Cégep

Las de négocier, les enseignants donneront demain un aperçu de ce que pourrait être l'automne

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les étudiants du Cégep de Sherbrooke se heurteront à des piquets de grève, demain matin. Las de la lenteur des négociations, les enseignants du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS) ont décidé de donner un aperçu de ce que pourrait être l'automne prochain s'ils n'obtiennent

pas une entente satisfaisante du gouvernement.

En assemblée la semaine dernière, les syndiqués ont opté pour l'exercice de moyens de pression. Le SPECS représente environ 600 membres.

Les syndiqués manifesteront entre 7 h 45 et 8 h 40. Les cours seront ainsi retardés d'une dizaine de minutes. Présidente du SPECS, Diane Lafrance explique que des pressions sont exercées au niveau local parce

que des représentants de la Fédération des cégeps se retrouvent à la table sectorielle des négociations, en plus des représentants du gouvernement.

Les enseignants dénoncent les conditions de travail, le manque de ressources et l'accroissement de la précarité, fait valoir Mme Lafrance en soulignant que les syndiqués souhaitent une entente négociée. «On augmente la lourdeur de la tâche, mais les ressources ne

viennent pas. On fait ça dans l'espoir d'offrir de meilleurs services aux étudiants», indique Mme Lafrance en faisant allusion au dernier dépôt des demandes patronales. La convention collective est échue depuis la fin mars.

«C'est une façon de dire à la direction que si rien ne se passe, c'est annonciateur de ce qui va se passer à l'automne», indique la présidente du SPECS.

Les syndicats du Front com-

mun ont demandé la médiation. Toutefois, même si cette demande a été faite, cela n'empêche pas les discussions de se poursuivre à la table, observe Diane Lafrance.

Le Front commun SISP-CSN-FTQ demande des augmentations de 11,25 % sur trois ans. Rappelons qu'en 2005, la loi 43 adoptée par le gouvernement Charest avait décrété les conditions de travail des employés de l'État.